

DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Programmes de formation à l'enseignement

Faculté des arts

Baccalauréat en art dramatique – concentration enseignement

Baccalauréat en arts visuels et médiatiques – profil enseignement des arts visuels et médiatiques

Baccalauréat en danse – concentration enseignement

Baccalauréat en musique – concentration enseignement

Maîtrise en enseignement des arts

Guide pour les étudiantes, les étudiants

Cohorte 2025-2026

Dispositions relatives aux exigences linguistiques des programmes de formation à l'enseignement

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à l'UQAM : nous sommes heureux de vous compter parmi les personnes étudiantes inscrites à l'un de nos programmes de formation en enseignement.

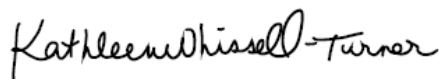
Depuis l'automne 2008, **tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à la même politique linguistique¹**. La mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de la direction de chacun des programmes, de même que de l'équipe d'encadrement du Centre d'aide en français écrit et oral de la Faculté des sciences de l'éducation, le CAFÉO.

Le CAFÉO a notamment pour mandat de soutenir le développement de la compétence linguistique pour l'exercice de la profession enseignante². Afin de vous accompagner dans le développement de cette compétence, le CAFÉO offre un soutien linguistique en français oral et écrit, en vous proposant des cours, des ateliers ou du monitorat individuel. Nous vous invitons à parcourir le site du CAFÉO (www.cafeo.education.uqam.ca) afin d'y découvrir tous les services qui y sont offerts.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de la compétence linguistique, **nous vous invitons à consulter les pages suivantes** afin d'obtenir des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les personnes étudiantes. Sachez que vous pourrez également compter sur le soutien du CAFÉO et sur celui des personnes responsables de votre programme pour répondre à vos questions relatives aux exigences linguistiques de votre formation.

Nous espérons sincèrement que votre cheminement universitaire sera marqué par la réussite.

Bien cordialement,



Kathleen Whissell-Turner
Directrice du CAFÉO

¹ La Politique linguistique a été adoptée par la Commission des études de l'UQAM en avril 2010.

Sommaire de l'évaluation des deux volets de la compétence linguistique

Depuis l'automne 2008, tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à une politique linguistique commune l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ). Conformément à cette politique, la personne étudiante doit faire la démonstration qu'elle a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune personne étudiante ne peut obtenir de diplôme sans faire la démonstration qu'elle a rempli ces exigences.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Avant le début du premier trimestre, en aout, la personne étudiante doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme, notamment l'obligation de suivre le cours *DDL6000 Soutien en français écrit dans l'enseignement*. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester la compétence en français écrit chez les personnes enseignantes. Des informations supplémentaires à propos du TECFÉE sont présentées plus loin.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ORAL

Lors de la première année d'études, au trimestre d'été, la personne étudiante doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral. Selon les résultats, des mesures d'appoint sont imposées aux personnes étudiantes qui ont présenté des lacunes importantes en français oral.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si la personne étudiante ne réussit pas ou ne se présente pas à la passation du test diagnostique en français oral, elle devra réussir un ou plusieurs cours avec un résultat égal ou supérieur à C. À l'UQAM, ce sont les cours développés par le Département de linguistique qui sont offerts aux personnes étudiantes.

Résumé des informations sur les tests – 1^{er} cycle

	Test diagnostique en français écrit	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale ³
Quand?	Au mois d'août avant le premier trimestre	Après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). La première passation est obligatoire à la fin de la première année d'études (mai ou aout)	À la fin de la première année d'études, au mois de mai ou juin
Où?	En ligne	À l'UQAM exclusivement	À l'UQAM exclusivement
Quels sont les frais?	Sans frais pour la personne étudiante	70 \$ payé par la personne étudiante directement au CÉFRANC	Sans frais pour la personne étudiante
Comment s'inscrire?	Procéder comme pour un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription		
Quels sigles de cours?	DIA0400	EPREVFR	XORAL06
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	Au mois d'août du premier trimestre	<u>Avant le stage 4</u> : Lors de la passation de mai de la troisième année d'études pour les stages se déroulant au trimestre d'automne ; lors de la passation d'octobre de la quatrième année d'études pour les stages se déroulant au trimestre d'hiver .	La personne étudiante doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) avant le stage 4 , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été si ce stage est prévu au trimestre d'automne ou au cours du trimestre d'automne si celui-ci est prévu au trimestre d'hiver.
Quel est le nombre de passations possibles?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST	Il n'y a pas de nombre limité de passations. Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> .	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Le fait de ne pas se présenter au test oblige la personne étudiante à faire le cours LIN1020 pour satisfaire cette exigence. Si la personne étudiante ne fait pas le test au moment convenu, elle ne pourra pas s'y présenter ultérieurement.
Quel est le seuil de réussite?	70 % Pour les personnes étudiantes ayant obtenu une note entre 70% et 74,9%, il est recommandé de prendre certaines mesures de mise à niveau.	70 %	Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	L'échec au test oblige la personne étudiante à suivre un cours d'appoint DDL6000 Le français écrit dans l'enseignement lors de sa première année.	Après 4 échecs , la personne étudiante est convoquée au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme.	L'échec ou l'absence au test oblige la personne étudiante à faire le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019.

³ Baccalauréat en art dramatique : La réussite du cours obligatoire [EST2144 – Expression orale et communications](#) avec une note égale ou supérieure à 75% permet d'attester l'atteinte du niveau de compétence attendu en français oral. Conséquemment, les étudiant.e.s de ce programme ayant réussi ce cours avec une note égale ou supérieure à 75% n'ont pas à faire le test XORAL ou les cours de mise à niveau.

Résumé des informations sur les tests – 2^e cycle

	Test diagnostique en français écrit	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale
Quand?	Au mois d'août	Après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). La première passation est obligatoire à la fin de la première année d'études (mai ou aout)	À la fin de la première année d'études : au mois de mai ou juin
Où?	En ligne	À l'UQAM exclusivement	À l'UQAM exclusivement
Quels sont les frais?	Sans frais pour la personne étudiante	70 \$ payé par la personne étudiante directement au CÉFRANC	Sans frais pour la personne étudiante
Comment s'inscrire?	Procéder comme pour un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription S'il n'y a plus de place dans un groupe, communiquer avec l'AGÉ du programme.		
Quels sigles de cours?	DIA0400	EPREVFR	XORAL06
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	Trimestre d'automne de la première année d'études	<u>Avant la dernière pratique supervisée :</u> Lors de la passation de mai pour les pratiques supervisées se déroulant au trimestre d'automne . Lors de la passation d'octobre pour les pratiques supervisées se déroulant au trimestre d'hiver .	La personne étudiante doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) avant la dernière pratique supervisée , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été si cette activité est prévue au trimestre d'automne ou au cours du trimestre d'automne si celle-ci est prévue au trimestre d'hiver.
Quel est le nombre de passations possibles?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST	Il n'y a pas de nombre limité de passations. Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> .	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Le fait de ne pas vous présenter au test oblige la personne étudiante à faire le cours LIN1020 pour satisfaire cette exigence. Si la personne étudiante ne fait pas le test au moment convenu, elle ne pourra pas s'y présenter ultérieurement.
Quel est le seuil de réussite?	70 % Pour les personnes étudiantes ayant obtenu une note entre 70% et 74,9%, il est recommandé de prendre certaines mesures de mise à niveau.	70 %	Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par lettre via votre courriel UQAM	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	L'échec au test oblige la personne étudiante à suivre un cours d'appoint DDL6000 Le français écrit dans l'enseignement lors de sa première année.	Après 4 échecs , la personne étudiante est convoquée au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFEO) afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme.	L'échec ou l'absence au test oblige la personne étudiante à faire le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019.

À retenir pour l'automne de la première année de formation

Dès l'entrée dans son programme de formation à l'enseignement, la personne étudiante doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme, notamment l'obligation de suivre le cours *DDL6000 Soutien en français écrit dans l'enseignement*.

Test diagnostique en français écrit

Quand?	Les passations sont prévues au mois d'août
Où?	En ligne, surveillé par Zoom
Quels sont les frais?	Sans frais pour la personne étudiante
Comment s'inscrire?	La personne étudiante doit procéder à son inscription en utilisant le code de cours DIA0400 . Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription
À quel moment s'inscrire?	Lors de votre inscription à vos cours d'automne de la première année d'études
Quel est le nombre de passations autorisé?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST L'échec ou l'absence au test oblige la personne étudiante à suivre un cours d'appoint DDL6000 – Le soutien en français dans l'enseignement .

Pour vous préparer à ce test diagnostique

Pour connaître les modalités du test, rendez-vous sur le site du Centre d'aide en français écrit et oral à l'adresse suivante : <https://cafeo-education.uqam.ca/diagnostic-a-lecrit/>

Le Centre offre également des **ateliers de préparation** au test diagnostique au mois d'août, avant le début du trimestre d'automne.

Pour vous inscrire à l'atelier de préparation *TESTDIAG*, consultez le site du CAFÉO au lien suivant :

[Inscription aux ateliers du CAFÉO](#)